

 ABJURATION

BOUCLIER DE RÊVES

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	contact
Zone/Cible	créature touchée
Durée	1 heure/niveau
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	non

Le personnage protège l'esprit de la cible contre les suggestions et les influences lorsqu'elle est inconsciente. Quand elle dort, la cible est protégée contre les sorts de divination comme antédétection et elle obtient une résistance à la magie de 10 + le niveau de lanceur de sorts du personnage contre les effets mentaux. De plus, la cible a immédiatement droit à un nouveau jet de sauvegarde (si elle y avait droit au départ) contre n'importe quel sort qui l'aurait possédée ou qui exercerait un contrôle mental manifeste sur elle. Cela fonctionne comme le second effet de protection contre le Mal sauf qu'il s'applique quelque soit l'alignement de la créature ou de l'objet qui a initié la possession ou l'effet de contrôle mental.

Si la cible est éveillée, au lieu de profiter des effets précédents, le bouclier de rêves lui donne un bonus de +4 aux jets de sauvegarde contre les effets de sommeil. Les autres effets de ce sort sont réprimés tant que la cible est éveillée. Si la cible s'endort ou est autrement rendue inconsciente, les effets classiques du bouclier de rêves s'appliquent. Toutes les 10 minutes d'éveil consomme 1 heure de la durée totale du bouclier de rêves.